

SYNDICAT DES AUXILIAIRES DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
(SARE)

PLAN D'ACTION 2008-2009

CONSOLIDER ET COMMUNIQUER



Document élaboré et rédigé par

Nina Laflamme, vice-présidente
Yann Langlais-Plante, coordonnateur
Guillaume Talbot-Lachance, responsable aux relations de travail
Pierre-Luc Lavertu, secrétaire

PLAN D'ACTION 2008-2009

CONSOLIDER ET COMMUNIQUER

COMPTE RENDU DE L'ANNÉE 2008

Au cours de l'année 2008, les principales actions du SARE ont été liées à élaborer le fonctionnement de la section locale. Cela était nécessaire, puisque 2006 et 2007 avaient été dédiées à la campagne de syndicalisation et à la négociation de la convention collective. La section locale naissante devait maintenant commencer à fonctionner pleinement. Aucune procédure ou règlement interne n'existait. Le SARE a été hébergé au local de l'Alliance de la fonction publique du Canada – bureau de Québec (AFPC-QC) pendant l'été. Il aménagea dans la pyramide sur le chemin Ste-Foy le 1^{er} août 2008.

Suivant son mandat d'assemblée générale du 7 avril 2008, le SARE embaucha un employé afin de soutenir son action. Ce dernier assure une présence à tous les jours de la semaine au local syndical. Le taux de roulement des membres du comité exécutif, des personnes déléguées et des membres nécessite la présence d'une personne ressource pour assurer la mémoire de l'organisation.

De manière générale, le comité exécutif (CE) de 2008 a fonctionné avec un nombre restreint de personnes impliquées. Cela fut difficile à de nombreux moments compte tenu de l'ampleur des mandats à accomplir.

Durant la période estivale, le SARE a procédé à ses enregistrements auprès du gouvernement, a assisté au congrès de l'AFPC-QC, a adopté une politique de libérations syndicales et de dépenses, et a organisé ses premières rencontres avec différents intervenants du campus universitaire.

Au-delà de ces interventions, l'implantation du SARE se faisait au ralenti. L'absence d'une orientation générale et de coordination des actions à poser était les deux principales causes de ce problème.

Pour rétablir la situation, le SARE a produit un plan d'action à la fin de l'été 2008 qui prévoyait les actions à poser jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle d'automne.

Voici un compte-rendu du travail accompli par le comité exécutif sortant:

Procédures et outils de gestion

- Comité exécutif et groupes de travail

Le SARE a adopté un fonctionnement en groupes de travail. Désormais, aussitôt qu'une question requiert une recherche d'information ou un positionnement du CE, un mandat est établi. Celui-ci est défini, ainsi que la nature des informations qui doivent être trouvées. Le mandat est ensuite pris en charge, selon sa nature et son étendue, par une personne ou par un groupe de travail. Chaque personne ou groupe de travail doit soumettre un rapport écrit qui contient des recommandations au CE.

- Finances

Le SARE a élaboré des procédures afin de s'assurer une saine gestion des finances de l'organisation.

Étant donné certains retards dans le paiement des cotisations syndicales au SARE, ce dernier a dû contracter pour un total de 30 000\$ de prêt à l'AFPC (sans intérêts) en 2007 et 2008. Depuis la mi-octobre 2008, le SARE reçoit ses cotisations syndicales mensuellement de l'AFPC et a pris entente afin de rembourser le prêt contracté.

- Statuts

Un groupe de travail a veillé en 2008 à la refonte des statuts du SARE, de sorte qu'ils soient cohérents avec ceux de l'AFPC tout en étant appropriés à la réalité de notre secteur universitaire. La révision porte notamment sur la structure des personnes déléguées, de sorte que les auxiliaires soient représentés à l'échelle de leur département. Le SARE visait également à ce que les auxiliaires désirant s'impliquer dans leur syndicat ne soient pas contraints de réaliser des tâches de nature administrative. Afin de poursuivre des mandats administratifs, les statuts prévoient la mise en place d'un comité de surveillance.

- Gestion de la liste de membres

Avec ses 3500 membres, le SARE se devait de trouver un moyen de tenir à jour la liste des membres. Aucun outil informatique n'existant à cet effet, le SARE s'est programmé une base de données avec l'aide du logiciel Access.

Plan de communication

Le deuxième volet du plan d'action du SARE en 2008 relevait de la communication. En voici les principaux points :

- Communication avec les membres

Le SARE a élaboré un site internet où les membres peuvent trouver l'ensemble de l'information disponible à propos de leur syndicat. Il y eut donc la rédaction de documents d'informations pour les membres, comme un journal syndical intitulé « Info-SARE » ainsi que la rédaction d'un guide syndical vulgarisant les points saillants de la convention collective. Finalement, le site internet, en plus de contenir ces documents, contient la convention collective et une foire aux questions traitant de problèmes concrets.

Au début de la session d'automne 2008, le SARE fit un envoi courriel massif informant les auxiliaires de la procédure leur permettant de devenir membre de leur syndicat, tout en transmettant ses coordonnées. Une tournée facultaire devait aussi commencer cet automne, ayant pour but non seulement de fournir de l'information aux membres, mais aussi de discuter avec ceux-ci afin d'obtenir des informations sur les pratiques en place dans différentes facultés.

La tournée facultaire a été reportée. Avec ses nombreux mandats, le SARE a dû faire des choix mais l'événement aura bel et bien ultérieurement.

- Communication avec les personnes déléguées

À l'aide des personnes déléguées rencontrées individuellement, le SARE fit d'abord un exercice de réflexion sur le rôle des délégué-es facultaires.

Jusqu'à présent, les personnes déléguées ont plutôt exprimé le désir d'être des «personnes-relais» entre le SARE et les auxiliaires dans le milieu de travail, et de répondre à des questions de base sur la convention collective, en plus de fournir les coordonnées des personnes ressources lorsque nécessaire. Les personnes déléguées pourraient aider à la diffusion des informations concernant le SARE, et participer à des actions du syndicat dans les différentes facultés.

Pour le SARE, la communication avec les personnes déléguées est cruciale et cela paraît dans ses orientations 2009.

- Liens avec les autres syndicats d'auxiliaires

Ces liens ont été faits sommairement cette année, notamment via la participation du SARE à un forum regroupant l'ensemble des syndicats d'auxiliaires universitaires cet automne, le FIUSSE.

- Liens avec les autres associations du campus

Le SARE s'est d'abord présenté aux instances du campus traitant de droits étudiants, comme l'AELIÉS et la CADEUL. Il s'est aussi présenté à des instances traitant plus largement de droits, comme l'Ombudsman de

l'Université Laval. Finalement, le SARE a commencé à établir des liens avec les autres syndicats du campus.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU SARE

Une mission syndicale au visage nouveau

Le SARE désire se donner pour objectif le développement de pratiques syndicales différentes de celles du syndicalisme traditionnel, puisque le milieu de travail de ses membres le demande.

Il existe au moins quatre bonnes raisons pour le SARE de dépasser la gestion des règles rigides de la convention collective :

- Les règles codifient souvent de manière étroite les façons de fonctionner, ce qui n'est pas toujours adapté à la réalité des pratiques des différents départements.
- Le but est plutôt que les membres et les personnes déléguées puissent s'emparer du levier syndical afin de modifier leurs situations inacceptables au travail.
- Certains problèmes dans les milieux de travail sont intimement liés à des politiques gouvernementales. Des règles de travail strictes n'y changeront que peu de choses.
- Il conviendrait que le SARE se concentre sur la gestion des transitions que ses membres ont à traverser dans le cadre de leur cheminement universitaire. Plusieurs de ces transitions existent déjà :
 - le passage des études de 1^{er} cycle aux études graduées ou le passage du 2^e au 3^e cycle,
 - le passage des études à celui du travail d'auxiliaire,
 - le passage de fonctions de travail couvertes par l'accréditation du SARE vers des fonctions couvertes par une autre accréditation sur le campus,
 - la nécessité de concilier les études et les tâches d'auxiliaires avec les obligations liées à la famille.

En bref, le SARE doit se concentrer sur des revendications élargies permettant aux membres de circuler entre ces différentes étapes. Le tout en cherchant à favoriser la sécurité d'emploi de ses membres.

Le syndicat a évidemment besoin des membres pour arriver à établir de nouvelles pratiques. Il se doit d'être au courant de la véritable et singulière situation de travail des auxiliaires dans toutes les facultés et

les départements. Il doit comprendre la conception qu'ont les auxiliaires de la convention collective et de son fonctionnement dans les milieux de travail de tous les jours, autant les éléments positifs que négatifs.

Le SARE prévoit donc jeter les bases d'une structure de participation et d'information des membres qui pourra perdurer bien après le mandat du prochain comité exécutif élu, et qui aidera au succès du syndicalisme étudiant à l'Université Laval.

MANDATS ET ORIENTATIONS POUR 2009

Mandats généraux du comité exécutif

Le SARE doit terminer de consolider le fonctionnement de sa section locale. Cela est vrai tant au niveau des finances qu'au niveau du fonctionnement du comité exécutif, des groupes de travail, et de certains autres aspects de la gestion quotidienne des dossiers.

Présidence

La présidence du SARE coordonnera les différents mandats des groupes de travail et veillera à leur réalisation dans un échéancier réaliste. Il faut également faire en sorte que les personnes désirant s'impliquer puissent être mandatées. Le travail de la présidence doit soutenir celui des différents groupes de travail ou des autres fonctions de l'exécutif.

Vice-présidence aux affaires externes

Le SARE a une place à prendre avec les autres syndicats d'auxiliaires présents dans les universités québécoises et canadiennes.

Il faut étudier la possibilité de structurer nos actions et revendications communes tout en préservant l'autonomie des sections locales. Cela devrait aider les syndicats d'auxiliaires universitaires à prendre une place dans la structure de l'AFPC.

Il y a également des liens à étoffer avec les autres syndicats du campus universitaire.

Vice-présidence aux relations de travail

Pour l'année à venir, la vice-présidence aux relations de travail devra finaliser l'élaboration des procédures de réponses aux questions des membres touchant la convention collective.

De plus, il convient d'amorcer une réflexion sur l'amélioration de l'écriture des clauses et du vocabulaire de la présente convention collective.

Cette dernière réflexion doit nous amener à une autre : celle consistant à améliorer les clauses de la convention collective en vue de la négociation de 2011. Bien que le SARE dispose encore d'une bonne marge de manœuvre sur ce point, le processus de réflexion se doit d'être enclenché dans les prochains mois.

Vice-présidence aux communications

La vice-présidence aux communications poursuivra la mise en place d'outils de communication permettant une meilleure visibilité au SARE sur le campus et auprès de ses membres. La publication plus régulière du journal syndical, l'Info-SARE, sera à considérer.

Des mandats de recherche et de rédaction de documents d'information est à prévoir dans le courant de l'année. Ces derniers soutiendront les prises de positions du CE ou de l'Assemblée générale.

La personne aux communications devra participer à la préparation de la tournée facultaire qui doit commencer bientôt.

Vice-présidence aux finances

La vice-présidence aux finances présentera des recommandations au CE sur la nécessité d'une politique de commandites d'évènements organisés par des membres ou toutes autres de financement externes.

De plus, elle s'assurera dans les prochains mois de doter le SARE d'un logiciel comptable approprié et de faire vérifier par un comptable les états financiers 2007-2008 de la section locale.

Vice-présidence, responsable des délégué-es

Cette personne, soutenue par d'autres exécutants ou mandants aura à :

- Mobiliser et impliquer un plus grand nombre de délégué-es aux activités et formations syndicales.
- Susciter l'implication des délégué-es et de membres par leur participation à des groupes de travail ou à la réalisation de mandats ponctuels.
- Inviter les membres à échanger sur divers thèmes touchant leur milieu de travail lors de rencontres d'informations ou de discussions en collaboration avec la vice-présidence aux communications.

Secrétariat général

En plus de ses fonctions régulières au sein du CE, le secrétariat général participera à la rédaction de divers documents soit d'information, de recherche ou de prise de position.

Plusieurs de ces mandats s'exécuteront en collaboration avec la vice-présidence aux communications.

Des dossiers chauds à traiter

Au cours de l'année à venir, le SARE aura à prendre position sur différents dossiers comme par exemple le projet de loi récemment déposé par le gouvernement sur la gouvernance universitaire. En ce qui concerne cette dernière question, il est certain que le SARE convoquera une assemblée générale spéciale au cours de l'hiver 2009.